

Rapport du Président

Commission permanente du
lundi 19 avril 2021

N° CP-2021-4-1-6

1^{ère} Commission

Commission des dynamiques et équilibres territoriaux et des mobilités

Service instructeur

Service attractivité des territoires

Service consulté

SOUTIEN AUX ACTIVITÉS DE PROXIMITÉ DANS LE CADRE DU PLAN DE RELANCE INITIÉ EN 2020

Résumé : En déclinaison du plan de relance bas-rhinois et dans le prolongement des délibérations des 15 octobre et 2 novembre 2020 qui ont attribué des soutiens à des acteurs de proximité, le présent rapport a pour objet d'attribuer des subventions, d'un montant de 29 870 € au solde des dossiers restants, au travers du fonds d'urgence dédié inclus dans le plan de relance initié en 2020.

Ces propositions ont reçu un avis favorable des Commissions territoriales Centre Alsace, Nord Alsace et Eurométropole de Strasbourg lors des réunions du 12 mars, 25 mars et 1er avril 2021.

Le fonds d'urgence bas-rhinois s'adressait aux acteurs du tourisme et aux acteurs de proximité : hôtellerie, restauration, artisanat, commerce, agriculture, activités culturelles, de loisirs et de plein air notamment, dont le siège social et l'exploitation sont situés dans le Bas-Rhin et/ou qui exercent leur activité principale dans le Bas-Rhin, employant moins de 50 salariés, hors travailleurs handicapés ou salariés en insertion, créés avant le 1^{er} mars 2020.

Le seuil minimal de soutien versé est fixé à 500 € (règlement modifié par la délibération CP/2020/298 du 15 octobre 2020). Un acteur de proximité qui sollicite le soutien du fonds d'urgence uniquement pour la prime à l'embauche est éligible (1 500 € par embauche dans la limite de 3 salariés). Le montant attribuable ne peut pas dépasser le plafond de 25 000 € par structure, hors soutien forfaitaire complémentaire lié à l'embauche de salariés ou participation de l'Eurométropole de Strasbourg.

Il est rappelé que les 24 EPCI du Bas-Rhin ont délégué au Département du Bas-Rhin leur compétence d'octroi des aides à l'immobilier d'entreprise pour contribuer à consolider juridiquement le dispositif.

En complément des sommes attribuées par délibérations de la Commission permanente du Conseil Départemental du Bas-Rhin les 15 octobre et 2 novembre 2020, le présent rapport propose, afin de régulariser l'instruction des dossiers, d'attribuer les subventions suivantes, d'un montant total de 29 870 € pour 11 tiers, réparties comme suit :

Numéro de subvention	Tiers	Localisation	Montant
00001066	PHARMACIE DE SOUFFLENHEIM	SOUFFLENHEIM	1 898 euros
00001070	ELDA OPTIQUE	STRASBOURG	5 900 euros
00001074	LB C	STRASBOURG	1 752 euros
00001108	STRASLOHKAS	STRASBOURG	2 396 euros
00001120	CHEZ SEV	STRASBOURG	1 700 euros
00001133	SYMPHONIE DES FLEURS	STRASBOURG	4 500 euros
00002151	ORIGINAL OPTIC	STRASBOURG	2 257 euros
00002166	BOUCHERIE PAULUS	NIEDERSCHAEFFOLSHEIM	1 500 euros
00002175	HERTFELDER	DIEFFENTHAL	2 500 euros
00002564	AMENAGEMENT EXTERIEURS BOIS	BREITENBACH	1 773 euros
00002652	BOULANGERIE MIKAEL GRAMFORT	ROUNTZENHEIM-AUENHEIM	3 694 euros

Les crédits de paiement nécessaires seraient imputés sur l'opération P0560033 – Natana 3345-65-65748-69 – Tranche P0560033T010, dont la situation est donnée ci-après :

Identifiant de l'Opération	Libellé de la tranche de financement	Montant de la tranche de financement	Montant disponible sur la tranche de financement (<i>non engagé</i>)	Montant proposé
P0560033	P0560033T10 Fonds de soutien activités de proximité	29 870,00 €	29 870,00 €	29 870,00 €

L'annexe au présent rapport liste les bénéficiaires.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- D'attribuer à 11 acteurs de proximité un soutien au titre de l'immobilier d'entreprise et de l'emploi à hauteur de 29 870 € conformément à la liste des acteurs bénéficiaires et des montants attribués jointe en annexe du présent rapport ;

- D'opérer un versement en une seule fois. Les soutiens à l'embauche sont versés à ces bénéficiaires sur présentation du contrat de travail dont la date de signature est établie entre le 1^{er} mars 2020 et le 31 octobre 2020.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'F' followed by a long, sweeping horizontal stroke that curves upwards at the end.

Frédéric BIERRY